

215 262
emplois


10,2%
de l'emploi
tous secteurs


4,6% des
établissements
employeurs
tous secteurs

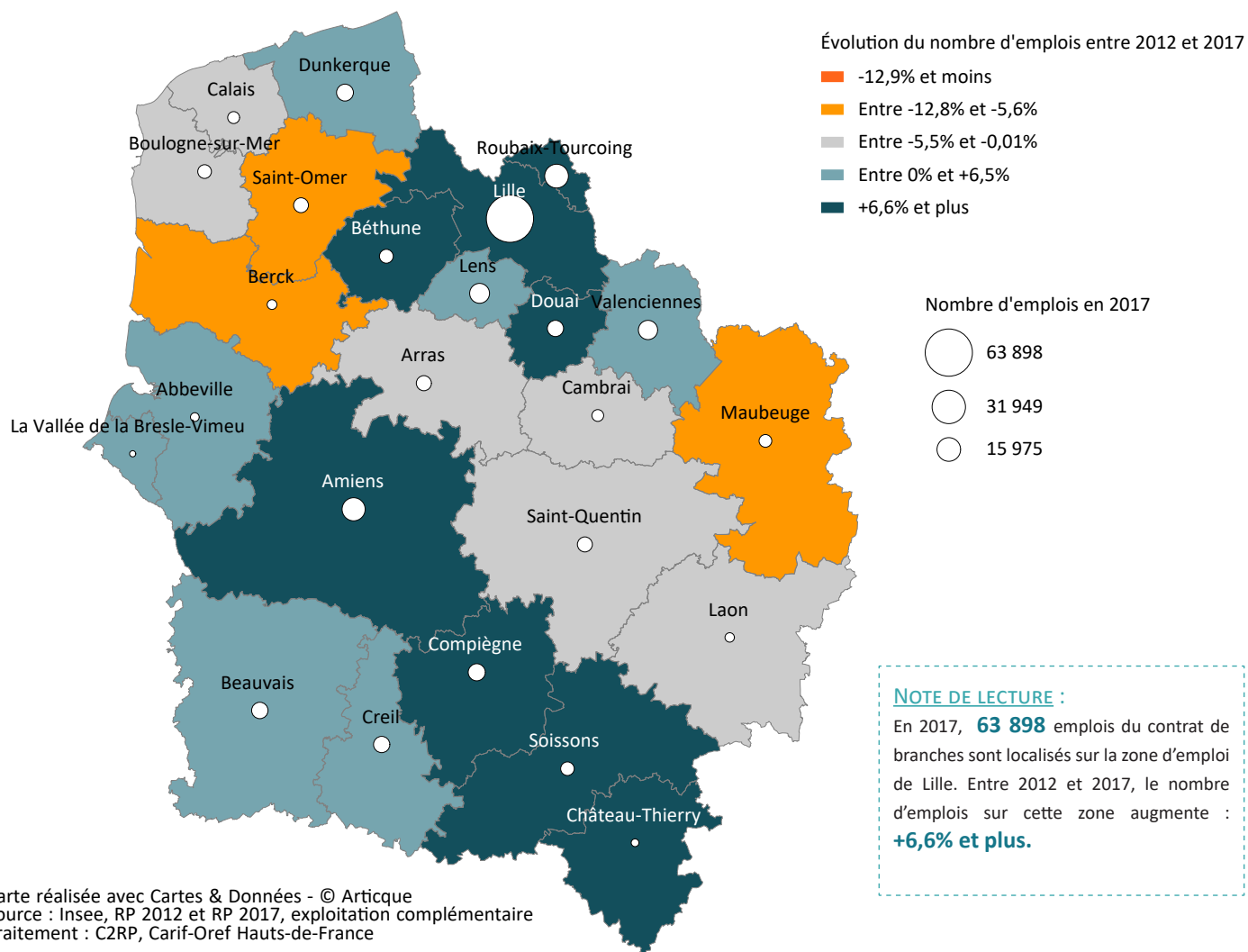
19 975
établissements employeurs

Source : Insee RP 2017
Traitement : Insee

Source : Flores 2017
Traitement : Insee

Evolution du nombre d'emplois entre 2012 et 2017 de **+5,9%**
Evolution du nombre d'emplois tous secteurs confondus : **-1,52%**

NOMBRE D'EMPLOIS EN 2017 ET EVOLUTION 2012-2017 PAR ZONE D'EMPLOI



EFFECTIFS EN EMPLOI

Répartition par sexe

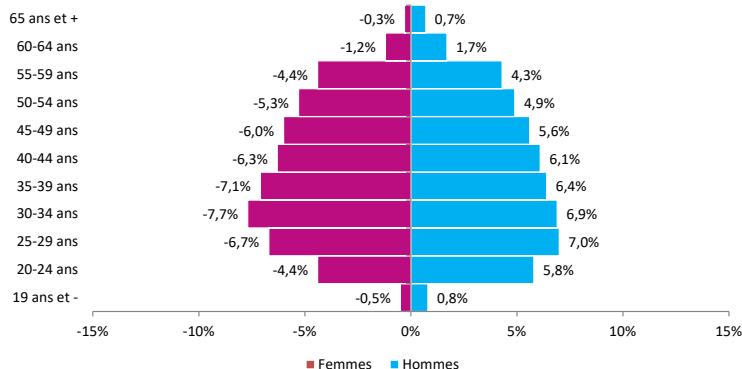


50%



50%

Pyramide des âges des personnes en emploi selon le sexe



NOTE DE LECTURE :

50% des emplois de ce contrat de branches sont occupés par des femmes.

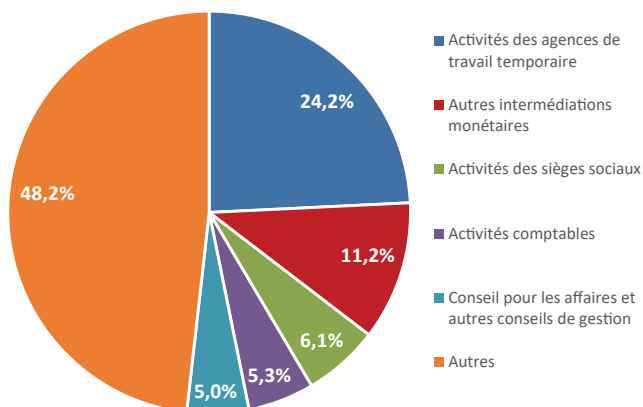
NOTE DE LECTURE :

7% des emplois de ce contrat de branches sont occupés par des hommes âgés de 25 à 29 ans. 0,5% sont occupés par des femmes âgées de 19 ans et moins.

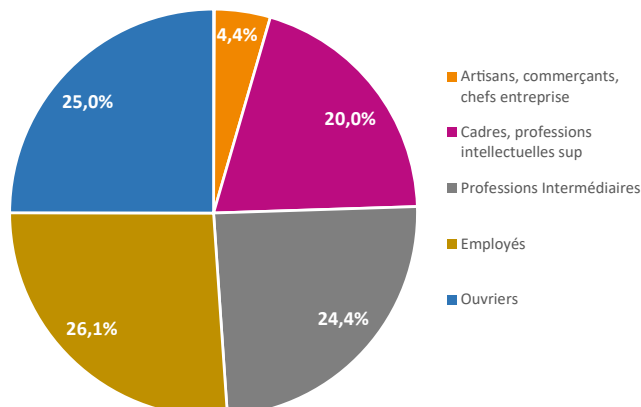
Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

Répartition par secteur d'activité (NAF 732)

Identification des 5 premiers secteurs d'activité du contrat de branches



Répartition par Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)



NOTE DE LECTURE :

«Activités des agences de travail temporaire» est le premier secteur d'activité du contrat de branches en nombre d'emplois : il représente 24,2% des emplois du contrat de branches.

NOTE DE LECTURE :

26,1% des emplois du contrat de branches se situent dans la PCS «Employés».

Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

5 principales familles professionnelles (FAP87) des personnes en emploi



7,0 % Employés de la banque et des assurances

6,7 % Cadres des services administratifs, comptables et financiers

6,2 % Techniciens de la banque et des assurances

6,0 % Techniciens des services administratifs, comptables et financiers

5,3 % Cadres de la banque et des assurances

NOTE DE LECTURE :

La principale famille professionnelle de ce contrat de branches est celle des «Employés de la banque et des assurances».

Elle concerne 7% des emplois.

Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

Répartition des emplois par condition d'emploi

Condition d'emploi	Contrat de branches	Tous secteurs
En contrat d'apprentissage	1,5%	2,0%
Placés par une agence d'intérim*	22,0%	2,3%
Emplois jeunes, CES, contrats de qualif.	0,3%	1,5%
Stagiaires rémunérés en entreprise	0,2%	0,3%
Autres emplois à durée limitée	5,6%	8,8%
Emplois sans limite de durée	61,3%	75,8%
Total salariés	90,9%	90,7%
Non-salariés : Indépendants	4,6%	5,2%
Non-salariés : Employeurs	4,4%	4,0%
Non-salariés : Aides familiaux	0,1%	0,1%
Non-salariés	9,1%	9,3%
Ensemble	100,0%	100,0%

NOTE DE LECTURE :

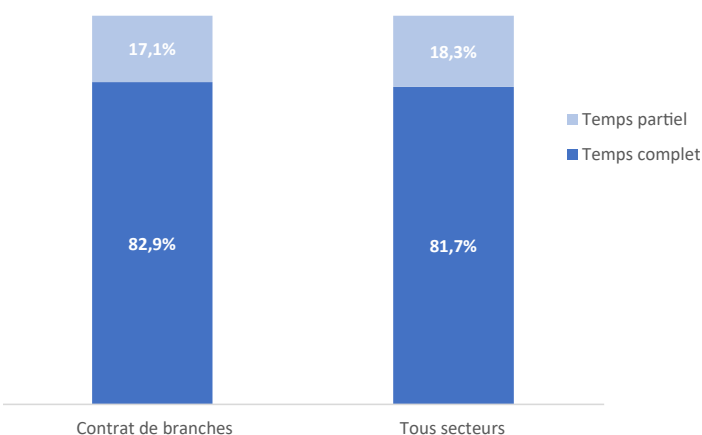
61,3% des emplois de ce contrat de branches sont des emplois sans limite de durée, soit 14,5 points de moins que tous secteurs confondus (**75,8 %**).

Au total, **90,9%** des emplois de ce contrat de branches sont des emplois salariés soit 0,2 points de plus qu'en moyenne dans l'ensemble des secteurs (**90,7 %**).

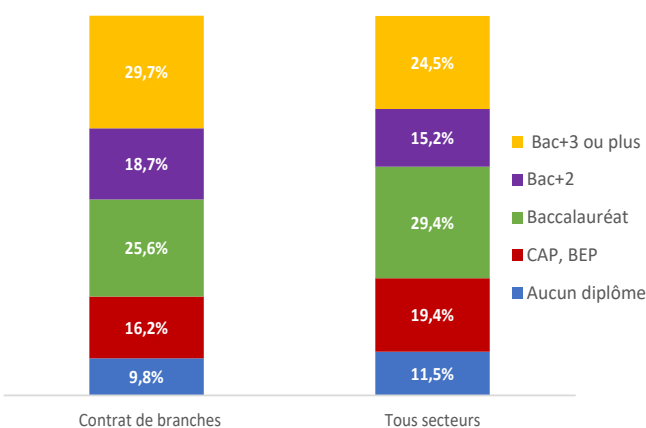
* l'employeur des intérimaires est l'agence d'intérim, ces emplois sont donc comptabilisés dans le contrat de branches n°8 « Services et conseils aux entreprises ».

Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

Répartition des emplois par temps de travail



Répartition des moins de 30 ans en emploi par niveau de diplôme



NOTE DE LECTURE :

Les emplois à temps partiel sont moins représentés dans ce contrat de branches qu'en moyenne dans l'ensemble des secteurs (**17,1 %** contre **18,3 %**).

NOTE DE LECTURE :

29,7% des personnes de moins de 30 ans occupant un emploi dans ce contrat de branches sont diplômés du Bac+3 ou plus soit une part plus importante qu'en moyenne tous secteurs confondus (**24,5%**).

Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

Mobilités domicile - travail

72% des personnes en emploi dans un établissement du contrat de branches travaillent dans leur zone d'emploi de résidence.

28% changent de zone d'emploi pour se rendre sur leur lieu de travail (**24%** tous secteurs confondus).

Principaux flux domicile – travail entre zones d'emploi

Zone d'emploi du domicile	Zone d'emploi du lieu de travail	Nombre d'emplois	Part des emplois du contrat de branches
Roubaix-Tourcoing	Lille	9 780	4,5%
Lille	Roubaix-Tourcoing	5 933	2,8%
Lens	Lille	2 985	1,4%
Douai	Lille	1 711	0,8%
Valenciennes	Lille	1 691	0,8%

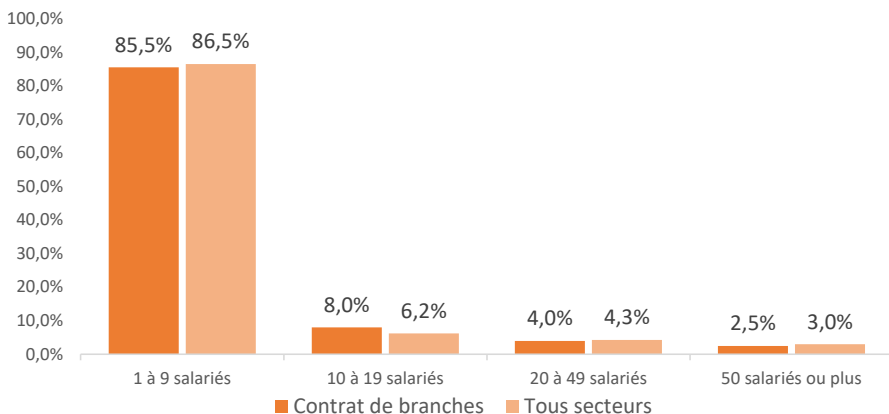
NOTE DE LECTURE :

9 780 personnes en emploi dans ce contrat de branches résident dans la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing et se déplacent vers celle de Lille pour travailler. Cela représente **4,5%** des emplois de ce contrat de branches.

Source : Insee RP 2017 - Traitement : Insee

EMPLOYEURS

Répartition des établissements employeurs selon leur taille



NOTE DE LECTURE :

2,5% des établissements employeurs de ce contrat de branches emploient 50 salariés ou plus, soit **417** établissements.

POUR RAPPEL :

78,4% des établissements de ce contrat de branches sont sans salarié.

Source : Clap 2015 - Traitement : Direccte Hauts-de-France

Source : Flores 2017 - Traitement : Insee

Activités présentielle

Les activités présentielle sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

39,6% des emplois salariés de ce contrat de branches concernent des activités présentielle. Pour l'ensemble des contrats de branches, elles représentent **67,2%** des emplois salariés.

Source : Flores 2017- Traitement : Insee

Spécificité du contrat de branches dans les zones d'emploi



NOTE DE LECTURE :

L'indice de spécificité est le rapport entre le poids des emplois du contrat de branches dans la zone d'emploi et celui dans le reste de la région.

Comparé au reste de la région Hauts-de-France, les emplois du contrat de branches sont fortement représentés sur la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing.

Les contrats de branches du CPRDFOP : une déclinaison du SRDE-II et du CPRDFOP avec les Branches professionnelles

Les contrats de branches sont la déclinaison opérationnelle de la stratégie de développement économique et de la stratégie de formation dont la région s'est dotée en mars 2017 à travers :

- le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE-II)
- le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientations Professionnelles (CPRDFOP)

Négociés avec les Branches Professionnelles, pilotés par l'Etat et la Région, associant Pôle emploi, ces contrats se donnent pour objet la mise en place des plans d'actions économiques, d'orientation et de formation professionnelles les plus adaptés aux enjeux spécifiques de développement des différents secteurs d'activité.

Les contrats de branches regroupent les secteurs d'activité, sur la base de périmètres négociés avec les acteurs des différentes branches professionnelles. Ces 13 fiches sectorielles ont pour objectif d'éclairer la réalité de l'emploi et de l'économie sur chacun des 13 contrats de branches afin d'identifier les priorités d'actions.

Ce document a été conçu et réalisé par le C2RP. Toute utilisation des informations de ce document doit indiquer la mention «Fiche sectorielle n°8 Hauts-de-France, Contrat de Branches, Tertiaire supérieur, banque, assurance, services et conseil aux entreprises, C2RP, édition 2020». Vous retrouverez l'ensemble de ces fiches sur www.c2rp.fr/appui-aux-contrats-de-branches.

Le C2RP, Carif-Oref de la région Hauts-de-France, est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) Etat - Région. Il remplit une mission d'intérêt public en faveur des politiques d'orientation, de formation et d'emploi.



3 boulevard de Belfort
59000 Lille
Tél. : 03 20 90 73 00

Date de publication : Décembre 2020

Directrice de publication : Florence Lecocq